Numéro 62

Commune de Bohal

Bulletin municipal

Janvier 2019

La vie de la commune p.2

Le territoire p. 13

La vie de nos écoles p. 15

La vie de nos Associations p.18

www.bohal.fr
mairie.bohal@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et vous formule mes meilleurs souhaits pour vous, votre famille et à tous ceux qui vous sont chers.

La fin de l'année 2018 a été marquée par une remise en cause de notre modèle social économique et sociétal. Nous pouvons partager les préoccupations exprimées mais nous devons aussi contribuer à bâtir une société où chacun puisse trouver sa place, son épanouissement. C'est dans cet esprit que vos élus essaient de travailler pour votre bien-être dans une commune rurale où il fait bon vivre.

Le conseil municipal est à votre écoute comme il l'a été en 2014 auprès des jeunes qui exprimaient le souhait de pouvoir compter sur un espace de loisirs sportifs plein air.

Il a fallu attendre mais depuis juin 2018 ils peuvent se retrouver sur notre terrain multisports qui connaît une bonne fréquentation.

Après ce dossier réalisé, un autre s'est présenté au conseil municipal, celui de notre bar-tabac.

Les élus ont bien compris l'intérêt pour la vitalité de notre bourg de tout faire pour maintenir ce commerce complémentaire à notre boulangerie.

Pour cela la commune s'est engagée à porter l'immobilier, projet qui a pu se réaliser avec l'aide financière de la communauté de Communes OBC et du département du Morbihan.

Cependant le plus important était de trouver un repreneur du fonds de commerce, c'est avec plaisir que nous avons rencontré Bernard JACOB qui a fait une offre de reprise du bar tabac. A partir de ce moment, tout a été mis en œuvre pour une réhabilitation complète de l'établissement avec le concours des artisans, des administrations et surtout de Bernard. Le 30 novembre, le bar tabac reprenait son activité. Les débuts sont encourageants, les clients n'ont pas perdu le chemin du café, lieu de rencontre convivial et porteur de lien social.

Avec des commerces attrayants, des associations entreprenantes, notre commune se trouve bien dotée et pourra continuer à faire vivre son dynamisme local pour le bien-être de tous les bohalais.

C'est aussi dans le domaine environnemental que se distingue notre commune. Après avoir obtenu depuis plusieurs années 2 fleurs pour notre fleurissement, nous venons d'obtenir le label APIcité avec 2 abeilles qui reconnait notre engagement pour la biodiversité. Cette distinction nous la devons à la commission environnement et à Marie Annick, sans oublier Hervé, apiculteurs amateurs qui nous ont extrait 40 kg de miel avec nos deux ruches cette année. Ce label place notre commune au premier rang morbihannais et dans les 44 Communes et villes labélisées au niveau national.

Félicitations aux acteurs Bohalais. Notre démarche pour l'environnement reconnue par les instances est bonne pour la planète mais aussi bonne pour tous les bohalais. Aussi continuons tous ensemble à protéger notre patrimoine naturel, notre faune et notre flore.

Bonne année 2019 à tous !

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Tel : 02.97.75.14.25

Mail : mairie.bohal@wanadoo.fr

Site : www.bohal.fr

Lundi	8H à 12H00
Mardi	8H à 12H00 14H00 à 17H00
Mercredi	8H à 12H00 14H à 17H00
Jeudi	8H à 12H00 14H00 à 17H00
Vendredi	8H à 12H00

La permanence des adjoints est tenue le samedi de 11h à 12h d'une façon alternative entre Bernard NOBLET, Yvette PICARD, David BUSSON et Patrice EMEREAU.

Carte nationale d'identité

Depuis le **1er décembre 2016** la commune de Bohal n'est plus habilitée à délivrer les cartes d'identité.

Vous devez vous rendre dans une commune disposant du dispositif. Les communes les plus proches sont Malestroit ou Sérent… en présence du demandeur et exclusivement sur rendez-vous .

Attention aux délais, anticipez votre démarche! Gagnez du temps ! Faites votre pré-demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport en ligne ants.gouv.fr

La réforme de la gestion des listes électorales

La loi N°2016-1048 du 1 août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, réforme intégralement des modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électorale unique et permanent : REU, dont la tenue est confiée à l'Insee.

Cette réforme, conduite par le Ministère de l'intérieur, entre en vigueur au 1 janvier 2019. Elle met fin au principe de révision annuelle des listes. Ces dernières, établies par commune, seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité.

L'inscription des citoyens sur les listes est facilitée en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1. Les Maires ont la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle à postériori sera opéré par une commission de contrôle crée par la loi.

Elle est composée de : Fabien TIGEOT, Laurence PICARD, Pierre CHANONY, suppléants : BATRIN Christelle, Marie-Annick OUTIN et Romain JOULAIN.

Pour 2019, la date limite d'inscription pour pouvoir voter aux **ELECTIONS EUROPÉENNES** fixées le **26 mai 2019**, est le 31 mars 2019.

Les démarches citoyennes sont simplifiées : possibilité d'inscription tout au long de l'année, en ligne sur www.service-public.fr ou sur formulaire disponible en mairie.

HORAIRE ECLAIRAGE PUBLIC

Dimanche au jeudi : l'éclairage s'éteindra à **22h** (au lieu de 23h)

Vendredi et samedi : à **00h** (au lieu de 1h).

La reprise de l'éclairage est 6h45 du matin.

TABLE ANNUELLE DES ACTES DE NAISSANCES de la commune de Bohal pendant l'année 1918, dressé en exécution du Décret du 20 juillet 1807.

Nos DES ACTES sur le registre	NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTE
2	Bois Eugène Auguste	19 février
13	Fohanno Baptiste Jean Marie	12 décembre
6	Piquet Roger Joseph Marie	7 juin
3	Moneix Lucie Marie Bernadette	23 mars
4	Lanoë Rose	2 avril
12	Lucas Eugène Louis Marie	21 novembre
8	Prioux François Pierre Marie	21 Juillet
9	Picard Joseph François Marie	26 Juillet
10	Picard Victor Alfred Marie	26 Juillet
11	Piquet Alexis Marie	19 Août
5	Remy Jeanne Marie Mélanie	31 mai
7	Texier Louis André Marie	27 Juin
1	Voisin Henri Joseph Marie	18 février

Clos et arrêté en Mairie à Bohal le trente et un Décembre mil neuf cent dix huit

L'adjoint

Dubois

BOHAL

Chiffré et paraphé pour dernier feuillet lesdits jour et an que devant.

H. Berron

Etat civil 2018

Naissances

Léodagan PIQUET	10 février
Lou RIOUAL	26 février
Eden HEMERY	18 avril
Emile CHAMPENOIS	13 décembre

PACS

Dominique CHAMPENOIS et Flore PIERRE	25 juin

Décès

Michel OUTIN	10 juin
Dylan PIQUET	17 septembre
Michel GUEHO	2 novembre

RECENSEMENT DES JEUNES

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

2 CRÉER SON COMPTE « ESPACE ADMINISTRÉ » SUR MAJDC.FR

Depuis son compte maJDC.fr, il pourra suivre et mettre à jour son dossier sans avoir à contacter le CSN.
Il pourra créer son compte à compter du* :

Sa période de recensement	Création de son compte sur maJDC.fr possible à compter du :
1ère période : janvier-février-mars	1er juillet
2ème période : avril-mai-juin	1er octobre
3ème période : juillet-août-septembre	1er janvier
4ème période : octobre-novembre-décembre	1er avril

* prévoir un délai de 5 mois entre la date de recensement et la création du compte maJDC.fr

Les commissions

Commission budget, personnel

Responsable : Bernard NOBLET-Composition : BUSSON David, DREAN Claudine, COEFFEC Yves

Budget principal de la commune, chiffres arrêtés au 31 décembre 2018

Dépenses	
Charges à caractère général	**98 032**
Dont principales dépenses	
Eau, énergie, électricité	19 032
Alimentation cantine	20 463
Entretien espaces, matériel, bâtiments	10 671
Locations	2 748
Entretien voirie, réseaux	13 628
Frais de télécom, affranchissement	3 971
Maintenance	1315
Contrats de prestation	10 702
Primes d'assurances	4 500
Annonces, cérémonies	2 680
Taxes	1 541
Charges de personnel	**194 993**
Gestion courante	**122 903**
Dont : convention école privée	66 000
Charges syndicats intercommunales	7 975
Indemnités élus	21 390
Subventions aux associations	5 893
Subventions budgets annexes	15 907
Charges financières	**41 054**
Charges exceptionnelles	**50**
Total	**459 100**

Recettes	
Produits de services	**74 708**
Dont : ticket cantine, garderie	63 734
Impôts et taxes	**277 876**
Dont : impôts directs	203 094
Attribution communauté commune	3 468
Droit de mutation	49 344
FPIC (fond péréquation	21 453
intercommunal)	
Dotations de l'état	**186 344**
Dont : DGF	129 485
Dotation de péréquation	17 989
Remboursement du personnel CAE	16 081
Compensation Etat taxes habitation foncières et taxe pro.	22 788
Autres produits location de salles et bâtiment	**13 690**
Produits exceptionnels (assurance)	**4 080**
Total	**561 680**

Les dépenses globales de fonctionnement ont peu augmentées sur 5 ans (+3.23% entre 2013 et 2018 soit 14376€). Cette petite augmentation a été concentrée sur les dépenses à caractère général (+3300€) et les dépenses de gestion courante, notamment l'abondement aux budgets annexes, assainissement pour l'essentiel.

Les recettes de fonctionnement, sur la même période se sont accrues de 6.67% soit + 34930€. Sont en hausse, les redevances périscolaires (+ 7191€ +12.8%) les impôts et taxes (+58566€ +26.50%) mais en baisse, les dotations de l'état et les aides notamment sur les salaires.

Il en résulte une amélioration des sommes virées à la section investissement pour faire face notamment au remboursement du capital des emprunts et à l'autofinancement.

C'est cette bonne gestion et cette maîtrise des dépenses qui vaut à la commune une note de 18/20 entre 2008 et 2015 donnée par le site « contribuables associés ».

Subventions versées par la commune

LA CLAIE FOOTBALL	1 200 €
LA CLAIE BASKET	9 00 €
APOLLO SPORT NATURE	600 €
Association d'échanges –Ose-théâtre	500 €
UNC – AFN	300 €
Société de chasse et piégeage	500 €
AS Badminton	200 €
COMITE DES FETES	600 €
APEL pour arbre de Noël	700 €

Bilan services périscolaires 2017-2018

	Cantine 3.40€ /repas	Garderie 2€ /heure
Dépenses	**66 380€**	**23 322€**
Recettes	**49 864€**	**14 168€**
	Cout réel du repas 4.52€	Cout réel de l'heure 2.96€

Commission scolaire

Responsable : BUSSON David
Composition : COEFFEC Yves, PICARD Yvette, DEME Anne-Laure, TIGEOT Fabien, NOBLET Bernard, BATRIN Christelle

Animation sur la diététique

Mme PONS Aline a proposé le 30 juin dernier une animation avec les parents d'élèves : un atelier cuisine parents-enfants.

Un taboulé a été préparé et les apprentis cuisiniers ont pu repartir avec leur préparation.

Une autre animation est programmée le samedi 19 janvier 2018 au restaurant scolaire. Elle sera soumise à inscription par le biais de l'école st Gildas.

Menus à la cantine : début des menus végétariens et davantage de bio

Depuis la rentrée de septembre, des menus entièrement végétariens sont proposés aux enfants sur une journée une fois par mois.

Pascal a su trouver des aliments attrayants pour les enfants (quiches de légumes, lasagnes de légumes ou nuggets de légumes), leur faisant découvrir que l'on peut manger moins de viande. Ces menus sont bien acceptés par les enfants, il n'y a pas de retour négatif.

Suite à un projet de loi, les cantines scolaires devront proposer 20 % d'aliments bio en 2022.

A BOHAL, l'effort a déjà commencé pour introduire davantage de produits bio dans le menu.

Même si parfois le colisage des aliments bio pose problème, les distributeurs alimentaires s'organisent et il est plus facile pour le cuisinier de trouver en aliments bio les aliments demandés avec les quantités adaptées.

L'équipe de la cuisine incite les enfants à découvrir de nouveaux goûts et des nouvelles saveurs. Ainsi les jeunes gourmets ont pu savourer la ***trilogie de***

carottes délicieusement préparée par Pascal.

Repas de Noël

Le père noël a rendu visite au plus petits jeudi 21 décembre. Pascal avait proposé un menu de fêtes : terrine aux 3 crustacés et verrine de gambas aux mandarines ; aiguillette de poularde à la crème ; poêlée forestière et churros de pomme de terre ; tomme de Timadeuc ; bûche glacée.

Commission communication

Responsable : EMEREAU Patrice
Composition : DREAN Claudine, BATRIN Christelle, NOBLET Bernard, Yves COEFFEC.

Subventions
La municipalité vient d'octroyer les subventions à l'ensemble des associations Bohalaises. Nous nous réjouissons du bon dynamisme et de la bonne vitalité de ces dernières. Nous les remercions vivement pour toutes les manifestations qu'elles proposent tout au long de l'année et qui animent pleinement notre commune.

Balade Halloween
La 3ème balade d'Halloween organisée en octobre dernier avec l'ensemble des associations a de nouveau rencontré un joli succès avec la participation de 800 personnes! Les responsables des associations et leur bureau ont d'ores et déjà acté l'organisation d'une 4ème édition ! La municipalité continuera d'assurer son soutien pour l'élaboration de cette manifestation.

Reportage TEBESUD

Dans le cadre du label APIcité obtenu en Novembre dernier, nous avons reçu avec plaisir et fierté Fanny COCONNIER journaliste de la télé locale TEBESUD qui est venue réaliser un reportage de quelques minutes sur notre commune. Il apparaît dans ce document toutes les initiatives mises en place par la municipalité depuis une quinzaine d'années autour du respect de l'environnement.
Le reportage est accessible sur le site internet de la commune (section environnement).

Commissions travaux

Responsable : Rémy LE LUEL
Composition : METAYER Nicolas, BUSSON David, ISSERT Cécile.

Le **Bar tabac le BEWANN** était fermé depuis le début de l'année ; afin de faciliter la reprise par un candidat, la Commune a racheté le bâtiment mis en vente par le propriétaire. Nous avons réalisé quelques travaux de mise aux normes et de rafraichissement :

- remise aux normes électriques et plomberie par l'entreprise BEDARD
- les ouvertures extérieures et la terrasse par l'entreprise PICARD RAULO
- les peintures par l'entreprise BONNO
- les faux plafonds par l'entreprise PRECHOUX
- le store extérieur par l'entreprise MOUCHY

Le montant des travaux avec le rachat du Bâtiment s'élève à environ 100 000 € HT. Cette opération s'est réalisée grâce à l'octroi de subventions de la communauté de commune (OBC) pour 30 000€ et du conseil départemental (environ 25 000€). Le reste à charge de 45 000€ a été financé sous forme d'un emprunt auprès de la Banque des territoires (Caisse des dépôts).

Travaux de voirie : comme tous les ans le point à temps a été réalisé sur l'ensemble de la voirie communale. 8 tonnes de matériaux ont été nécessaires. Le revêtement de chaussée menant à la Ville Glin a été entièrement refait. Deux voies communales, une à la ville Eloi et l'autre à la touche du Naie, ont bénéficié d'un revêtement tri-couches puisque ces voies n'avaient jamais été goudronnées.

Une remise en forme de la chaussée a été réalisée par la Communauté de Communes à la Béraudaie et sur la route communale menant à la Grille.

La patte d'oie du Moulin de la Béraudaie a été modifiée afin de réaliser un fil d'eau.

Le **terrain multisports** est en service depuis le début de l'été. Il répond tout à fait aux attentes de nos jeunes, toutefois le traçage des lignes de la piste autour du terrain ne sont pas conformes à notre demande, celui-ci sera rectifié aux beaux jours.

Elagage : Nous avons reçu plusieurs plaintes du transporteur scolaire nous signalant l'empiétement des branches sur la route, ce qui oblige le chauffeur à se déporter sur la partie gauche de la chaussée. De plus beaucoup de branches sont en contact avec les lignes téléphoniques et électriques.
Pour les propriétaires de parcelles en bordure de routes, merci de penser à élaguer vos arbres !

Centre Communal d'Action Sociale

Responsable : PICARD Yvette

Membres : PIQUET André, OUTIN Marie-Annick, CHANONY Madeleine, GODIN Marie-Annick, DRÉAN Claudine, DENISET Evelyne, DEME Anne-Laure, EMEREAU Patrice, LE GUEVEL Isabelle, ISSERT Cécile, METAYER Bernard

Repas du CCAS

Nos aînés se sont retrouvés le dimanche 18 novembre à la salle multifonctions pour leur repas annuel. C'est toujours un moment important de retrouvailles et de partage.
Les conseillers municipaux, tous présents cette année ainsi que la majorité des membres du CCAS, se sont fait un plaisir de les accueillir.
11 colis de NOEL ont été distribués aux personnes ne pouvant être présents ce jour-là.

Après-midi rencontre convivial

Le jeudi 6 décembre, 8 aînés, encadrés de membres du CCAS, ont participé à un après-midi récréatif.

Au menu de cet après-midi: jeux de société et goûter.

Nous réfléchissons déjà à une nouvelle rencontre sur un autre thème.

Les personnes concernées recevront une invitation en temps voulu.

Ne restez pas isolés, venez participer à ces activités.

Banque alimentaire

3,668 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées le dernier week-end de novembre dans les différents commerces de Malestroit et Sérent. Soit 400kg de plus qu'en 2017. Merci à tous ceux qui ont fait preuve de générosité. Ces denrées alimentaires seront distribuées aux familles dans le besoin.

Le CCAS vous souhaite une très belle année 2019 !

Commission numérotation : A chacun son numéro !

Responsable : LE BRETON Bernard
Composition : NOBLET Bernard, GOSSELIN Marie-Annick, PIQUET André

Faisant suite à plusieurs demandes et dans un souci d'amélioration du confort de vie des Bohalais, fin 2017, le conseil municipal avait validé la mise en place d'une numérotation pour l'ensemble des habitations de la commune.

Photo Ouest France du 31.10.2018

Donc après la numérotation du bourg réalisée voilà quelques années, nous nous sommes concentrés sur celle des différents villages que comporte notre commune afin de faciliter la distribution du courrier, les livraisons des colis par exemple mais également de permettre une intervention plus rapide des secours afin d'en améliorer l'efficacité lors de leurs interventions. A raison d'une réunion par mois pendant près d'un an, le petit groupe composé de Marie-Annick, Carine, Bernard N. et Bernard LB. a inventorié et identifié les constructions existantes. Afin d'anticiper sur l'attribution de nouvelles plaques, nous avons également repéré les possibilités de futures rénovations dans les dents creuses.

Au total, 225 numéros ont été attribués. Nous avons aussi en accord avec le conseil municipal, créé l'Impasse de La Béraudaie et l'Impasse de Rofo.

En effectuant le repérage sur le terrain, nous avons constaté qu'il manquait des panneaux dans certains villages. De nouveaux panneaux ont été commandés pour les remplacer.

En résumé, ce sont 225 plaques numérotées et une dizaine de panneaux qui ont été prévus pour un montant de 2000 € HT.

Tous les conseillers ont été mis à contribution pour la distribution par secteur. La distribution devrait se terminer courant janvier 2019.

Commission relation artisanat, commerces, entreprises

Responsable : Bernard NOBLET
Composition : LE LUEL Remy, COEFFEC Yves, EMERAU Patrice

Nous nous réjouissons de la réouverture de notre bar tabac journaux depuis le 30 novembre. Ce lieu de services et de rencontres était fermé depuis début 2018. Notre bourg vivait depuis lors au ralenti avec seulement le va et vient des clients à notre boulangerie.

Les efforts conjugués de la municipalité avec ceux d'un repreneur motivé, Bernard Jacob, ont abouti à cette réouverture qui apporte de la vie à notre petite cité et créé avec la boulangerie un ensemble commercial intéressant à notre bourg.

Pour arriver à ce résultat, la commune a racheté les murs de ce commerce et entrepris des travaux de rénovation. Pour le solde à charge la commune a eu recours à un emprunt remboursé par le loyer de 500€ mensuel.

C'est avec plaisir que nous constatons depuis l'ouverture la très bonne fréquentation de ce lieu..

Bienvenue à Bernard et à son fils et bonne chance pour cette nouvelle vie professionnelle !

Commission Territoire communal (SCOT, PLU, PLH)

Responsable : LE BRETON Bernard
Composition : NOBLET Bernard, LE LUEL Rémy, TIGEOT Fabien

SCOT

Suite à l'enquête publique réalisée entre le lundi 27 août 2018, 9h30 au Mercredi 26 septembre 2018, 17h30, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) a été adopté par le pays de PLOERMEL le mercredi 19 décembre 2018. Le préfet va mettre en application le SCOT par un arrêté attendu pour mi-2019.

Pour Bohal, quelle conséquence ?

Orientations en matière d'Habitat

L'objectif est d'atteindre, pour le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, 100 000 habitants en 2035, soit un gain de 20 000 habitants en 20 ans, soit une croissance moyenne de 1%/an.

Pour y arriver, chaque commune a la **RESPONSABILITE** de participer à l'accueil de nouvelles populations. L'objectif est donc collectif. Ainsi, dans ses documents d'urbanisme, la commune doit prévoir les conditions nécessaires pour **accueillir un minimum** de personnes et donc de logements.

Ainsi, **chaque commune se voit dotée dans le SCoT d'un nombre minimum de logements à construire sur 20 ans**. Il s'agit bien d'un minimum. Dans le document d'urbanisme, avec une justification, la commune a la possibilité de prévoir davantage de logements.

Ce chiffre a été calculé à partir du nombre de logements en 2015 dans la commune. A ce chiffre, il est associé un nombre moyen de personne par ménage (2,3 personnes / ménage en moyenne) et un rythme de croissance au regard de la catégorie de commune. Pour Bohal, pôle de proximité, la croissance minimum demandée dans le SCoT est de 0,75%/an.

INSEE	Communes	Population INSEE 2015	Résidences Principales INSEE 2015	Population 2035 (projection)	Production de logement 2015-2035	Enveloppe foncière maximale 2015 2035
56020	Bohal	802	297	931	130	10.0

Commission environnement

Responsable : METAYER Nicolas
Composition : TIGEOT Fabien, LE BRETON Bernard, BATRIN Christelle

Au-delà de ses combats pour la défense des apiculteurs et de la filière, l'Union Nationale de l'Apiculture Française a créé, le label APIcité pour valoriser l'implication des collectivités dans la préservation des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages et sensibiliser les citoyens aux actions concrètes menées dans leurs communes.

Le label APIcité® se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® : il s'inscrit dans cette même philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité comme de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger.
Pour en savoir plus: n'hésitez pas à consulter le site de l'UNAF.
BOHAL est la première commune de Bretagne à recevoir 2 abeilles = reconnaissance d' « une démarche remarquable : j'aime et je protège l'abeille ».

Les critères retenus ont été la mise en place du rucher bien sûr, le fait que la commune soit en zéro phyto depuis de nombreuses années, la gestion différenciée mise en place à l'aide du Grand Bassin de l'Oust, sa participation à lutte contre le frelon asiatique, la sensibilisation par différents moyens : rencontres autour des ruches, interventions auprès des enfants de l'école, soirée « biodiversité », sensibilisation des citoyens par l'organisation de la journée citoyenne (entretien du cimetière), la

distribution de flyers « des chiffres alarmants »…

<u>Retour sur la saison apicole</u> : les deux essaims se portent bien, et sont l'objet de l'attention nécessaire ! L'extraction du miel s'est faite début septembre avec les élèves de CM2 de l'école St Gildas chez M. et Mme Gosselin. Après la présentation d'une ruche, des abeilles et de leurs productions, les enfants ont assisté à l'extraction du miel d'une trentaine de cadres, qui avaient été conservés depuis mi-août dans de bonnes conditions.

Ce miel est distribué lors de différentes manifestations de la commune.

La saison prochaine débutera avec un atelier pour la confection de pièges pour frelons asiatiques ; toute personne intéressée par la vie du rucher n'hésite pas à se faire connaître (visite de ruche, entretien du rucher …) !

Nb : « l'effectif des insectes a chuté de 80 % en Europe, privant ainsi les oiseaux de nourriture »

Biodiversité :

- **Cultures mellifères**

Début 2018, **des semis en bandes** ont été faites dans le terrain à proximité des ruches : phacélie, blé noir, trèfle incarna, moutarde... plantes mellifères pour les abeilles, plaisir de découvrir autres variétés végétales. Cette expérience va être renouvelée !

- **La soirée biodiversité :**

Le 16 novembre 2018, salle des associations :une rencontre ouverte à tous, sur la présentation des " oiseaux de nos campagnes" par Philippe BOISTEAULT, bohalais membre actif de la LPO, nous a permis de découvrir des photos de grande qualité, le chant de quelques oiseaux, et de faire un point sur nos connaissances ! il nous a donné des trucs et astuces pour attirer chez soi la vie, faune et flore, sauvage et naturelle, …retrouver le plaisir d' observer de sa fenêtre ces petits animaux trop souvent rares ou disparus.

Nb « Les populations d'oiseaux disparaissent de nos campagnes à une vitesse vertigineuse, moins 1/3 en 15 ans … les perdrix par exemple ont perdu 80 % de leur population … »

Initiative citoyenne dans la continuité de la politique communale en matière de l'environnement

Nous vous invitons,amis bohalais, à nous faire part d'initiatives concernant l'environnemnent et le developpement durable à destination de tous.

Les idées intéressantes pourront être publiées sur la « page citoyenne » de notre prochain bulletin.

2019 : les produits chimiques au jardin c'est fini !

La loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, dite « loi Labbé », prévoit l'interdiction pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019, de vente, de détention et d'utilisation des produits phytosanitaires à l'exception des produits de bio contrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique.

Protéger la santé des utilisateurs et des habitants, améliorer la qualité de l'eau des ruisseaux et des rivières et protéger la biodiversité sont les objectifs de cette loi.

✓ Le vente de pesticides dans les jardineries ne se fait déjà plus en libre-service

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est déjà plus autorisée depuis le 1er janvier 2017. Ces produits sont en vitrine et délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : **au 1er janvier 2019, les pesticides seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers** (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Les communes du territoire sont déjà dans cette démarche puisque les produits chimiques sont interdits sur les espaces communaux depuis janvier 2017 (à l'exception des cimetières et des terrains de foot et selon certains critères)

Petit rappel

Les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, …)

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (ne sont pas concernés les produits labélisés AB et les produits de biocontrôle).

Dans le cadre du programme d'actions du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust visant à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant, notre commune participe à cette démarche en suivant les conseils des techniciens de la structure : formation des agents communaux, participation à des démonstrations sur les techniques alternatives, plan de gestion différenciée, aménagements du bourg, acceptation des plantes spontanées, fleurissement des pieds de mûr, organisation de journée éco-citoyenne, sensibilisation des habitants…

Nous avons tous un rôle à jouer dans la perspective d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie ! Vous aussi en tant que citoyen et habitant de la commune ! Pour cela, jardinons et entretenons nos espaces au naturel !

Pour plus d'informations :
Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
02.97.73.36.49

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques. Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Pour être éligible à ces aides, il faut :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1er janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire ou environnemental lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix, pour que le SPANC puisse réaliser le dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux. Le versement des subventions s'effectuera avec la réalisation des travaux.

Vous souhaitez bénéficier de ces aides ou obtenir plus d'informations, contactez dès maintenant le ***SPANC au 02 99 08 06 04 ou par mail spanc@oust-broceliande.bzh***

FETE DU JEU 2019

Bloquez dès à présent vos agendas ! La fête du jeu organisée par les services de l'Oust à Brocéliande communauté aura lieu le dimanche 19 mai 2019.

Service culture : Sophie GUILLEMOT 02 97 75 08 45 / sophie.guillemot@oust-broceliande.bzh

UNE NOUVELLE SAISON POUR LE MUSEE DE LA RESISTANCE BRETONNE.

Les travaux de rénovation et de modernisation du musée de la Résistance bretonne ne démarrant que fin 2019, groupes et particuliers peuvent profiter jusqu'à la fin de l'été pour visiter le musée de la Résistance situé à Saint Marcel.

ZOOM SUR LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES DES PARTICULIERS

Sur le territoire de l'Oust à Brocéliande communauté cohabitent deux modes de collecte et de facturation hérités de la fusion du 01/01/2017.

En 2019, quelques changements ….

Sur le territoire de Malestroit

- Le tarif «garde alternée» est supprimée
- Evolution des tarifs de + 2%
  - Foyer 1 (1 personne seule) et foyer secondaire : 95€
  - Foyer 2 (2 personnes) : 142€
  - Foyer 3 (à partir de 3 personnes) : 167€

  Pour finir 2018 ….
- Les réclamations 2018 ne sont plus traitées depuis le 31/12/2018.

Contact : Stéphanie Peris 02 97 75 27 76/ stephanie.peris@oust-broceliande.bzh

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le journal de la communauté de Communes « horizon n°2» qui vous a été transmis par courrier

École Saint Gildas

123 élèves ont fait leur rentrée lundi 04 septembre, répartis en 5 classes. Très rapidement de beaux et riches projets se sont mis en place.

Randonnée découverte de la balade verte : les CE2, CM1 et CM2, munis de leurs chaussures de marche et de leur bonne humeur, ont sillonné les chemins, dès la première semaine de classe. Cela aura été l'occasion de découvrir le sentier de la balade verte de Bohal et de comprendre davantage leur commune. Nous avons également proposé aux parents, grands-parents et membres du conseil municipal, qui le pouvaient, de nous accompagner. Ils ont pu nous apporter leurs connaissances et quelques anecdotes.

« Haut les tours ! » : vendredi 14 septembre, les élèves de l'école ont participé à un grand jeu collectif. De la petite section au CM2, ils se sont retrouvés pour construire la tour la plus solide et surtout la plus haute! Les plus grands se sont mis au rythme des plus jeunes pour récupérer différents objets et monter leur édifice, allant jusqu'à 2 m 50 de hauteur ! Ce fut un temps de partage, de cohésion et de bonne humeur pour débuter cette nouvelle année scolaire.

La ferme à l'école : du 15 au 19 octobre, l'école a accueilli de nouveaux compagnons. Deux brebis de Ouessant, deux oies, des poules et des canards ont pris possession du coin de verdure à l'entrée de la cour de l'école. Cette petite ferme a ravi les enfants toute la semaine. Ils ont nourri les animaux et ils ont ramassé des œufs. Merci aux propriétaires des animaux qui ont fait vivre aux enfants une semaine peu ordinaire qui s'est terminée par un lâcher de colombes.

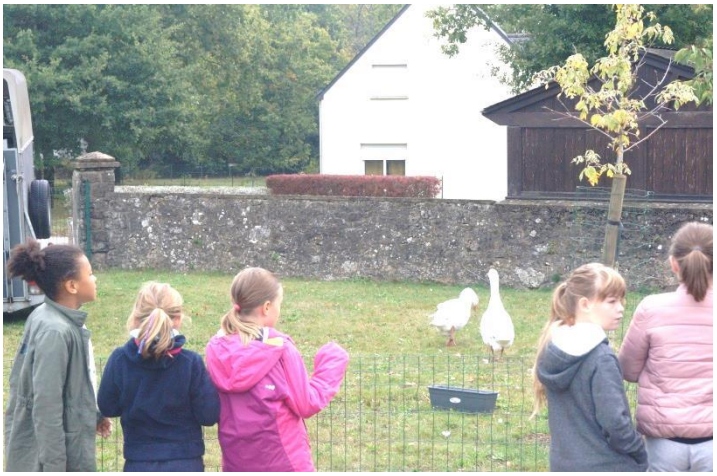

Fleurir notre école : dans le cadre des activités mathématiques et avec l'objectif de donner du sens aux apprentissages, les élèves de GS se sont improvisés jardiniers. C'est avec un grand enthousiasme que chaque groupe a réparti de façon équitable les bulbes dans les jardinières. Les équipes ont mis en pratique les techniques mathématiques de résolution de problème pour ce beau projet. Les enfants attendent patiemment l'arrivée du printemps pour découvrir leurs jolies fleurs.

Les papilles en action : à l'occasion de la semaine du goût, les élèves de GS/CP ont dégusté les fruits de saison. Les yeux bandés, ils devaient identifier de quoi

il s'agissait, c'était souvent une belle découverte. Accompagnées tout au long de l'année par Aline Pons, diététicienne, les classes de GS, CP et CE1 découvrent les différentes saveurs amers, sucrées…

Rencontre intergénérationnelle : Vendredi 12 octobre, les élèves de la classe de PS/MS ont accueilli leurs papis, leurs mamies et des parents pour passer ensemble un moment convivial. A l'occasion de la semaine du goût, les élèves ont préparé le matin un goûter (gâteaux aux pommes, des croissants, des toasts, brochettes de fruits…). L'après-midi, ils ont attendu avec impatience l'arrivée des parents et grands-parents. Après avoir joué avec eux à des jeux de société, la rencontre s'est poursuivie en musique par quelques chants interprétés par les enfants et par le partage du goûter. Nul doute que ces beaux moments d'échanges resteront gravés longtemps dans la mémoire des petits et des plus grands...

Centenaire de la guerre 1914-1918 : dans le cadre de leur programme d'histoire, chaque enfant a réalisé des recherches sur les soldats de Bohal morts pour la France. Cela nous a permis de découvrir qui étaient ces jeunes gens, parfois dans quel village ils avaient grandi ou à quel endroit ils avaient combattu. Une fiche présentant chaque nom inscrit sur le monument est venue agrémenter une exposition mise en place à la mairie. Les élèves se sont rendus à la cérémonie de ce 11 novembre, ils ont ainsi pu faire partager leurs découvertes aux personnes présentes. Une façon très concrète d'appréhender le conflit de la guerre 14-18.

Spectacle de Noël : vendredi 14 décembre, l'association de parents d'élèves et la mairie (que nous remercions vivement) ont offert un joli spectacle aux enfants de l'école dans la salle des fêtes. En lien avec le projet d'année, le conteur DOE est venu partager des contes du monde entier avec humour et poésie. Le matin, le Père Noël avait pris un peu d'avance en passant dans chaque classe pour offrir des cadeaux fort appréciés (livres, jeux, bricolages…).

Le blog de l'école : il est possible de consulter le blog de l'école à l'adresse suivante : stgildasbohal.toutemonannée.fr. Lancé en janvier 2018, nous sommes heureux de fêter la 7 000 ème visite en un an !

Pour toute inscriptions ou renseignements, contacter l'établissement au 02 97 75 02 90 ou par mail : eco56.stgi.bohal@enseignement-catholique.bzh

Le mot des associations

Voici les bureaux et les membres de l'année 2018/2019 :

A l'OGEC : M. Anthony MICHAUD (Président), M. Sébastien VETTIER (Vice-Président), M. Benoît COLLIAS (secrétaire), Mme Viviane DEVILLIER (Trésorière), Mme Isabelle TANGUY (Vice-Trésorière). Membres : M. Ludovic Eon, M. Freddy GICQUEL, M. Erwan PHILIPPE.

A l'APEL : Mme Marie-Thérèse COLLIAS (Présidente), Mme Marina LE SERRE (Trésorière), M. Julien CHAZELAT. Membres : Mme Magalie LEROUX, Mme Aurélie PHILIPPE, Mme Nathalie BURBAN, Mme Sabrina PIQUET, Mme Françoise PRIOUR, Mme Laurence HAMON, Mme Laëtitia LE JALLE, Mme Géraldine NEVE-PIQUET.

Dates à retenir :

- Vide grenier : L'Apel organise déjà son 4 ème vide-grenier qui aura lieu le 27 janvier 2019. Venez nombreux nous rendre visite.
- Carnaval : samedi 9 mars 2019.
- Kermesse : samedi 22 juin 2019.

Les membres des associations et l'équipe enseignante vous souhaitent une belle année 2019 !

Groupe scolaire Paul Gauguin

L'école Paul Gauguin est l'établissement scolaire de votre commune, située à Malestroit. Elle est gérée par le SIGSP (syndicat intercommunal du groupe scolaire public) regroupant plusieurs communes (Bohal, Missiriac, St Congard, St Laurent sur Oust, St Marcel, Pleucadeuc, Ruffiac). contact : ecole.gauguin56@orange.fr. Pendant les vacances scolaires, le secrétariat du SIGSP reste votre interlocuteur, tel:02 30 07 10 11ou Mail secretariat.sigsp@orange.fr où Mme Le Toquin répondra à vos questions

Centenaire de la guerre 14-18

L'école participe à un projet « centenaire de la première guerre mondiale » avec plusieurs écoles du secteur. Un livret d'étude a été remis aux enfants de CM et une sortie au musée du souvenir à Guer-Coëtquidan a été organisée. Les élèves se sont montrés très intéressés par ce travail. De nombreuses recherches ont été réalisées dans les familles et ce sont de véritables trésors qui ont été montrés et partagés au sein des classes. La visite au musée a été forte en émotions, les militaires présents ont su transmettre leurs connaissances et leur passion pour tous ces objets chargés d'histoire. Afin de poursuivre le travail engagé, les élèves ont été invités à être acteurs lors de la cérémonie du 11 novembre à Missiriac. Chacun s'est vu attribué le nom d'un soldat et les enfants ont honoré leur mémoire en déposant une fleur sur les noms des soldats. C'est d'une même voix que les élèves ont chanté à la mémoire des disparus. Pour garder une trace de ces moments forts autour du centenaire de la guerre, la participation a un concours avec la réalisation d'un web journal est envisagée.

Gymnastique pour les CM1 CM2

Les deux classes de CM1/CM2 ont débuté l'année scolaire avec un cycle de gymnastique encadré par un animateur sportif, Maxime Michel. Poutre, saut de cheval, barres parallèles, trampoline ou figures au sol ne leur font plus peur. Ils prévoient de réaliser un court enchaînement de figures pour montrer leurs performances aux autres élèves lors de la dernière séance.

Année 2018

Une belle année vient encore de passer….

Le 27 mai

Faisant suite à une demande d'Armel Rousselot et de la Société Cyclisme de Malestroit, le comité des fêtes et l'Apollo Sport Nature aidés par la Mairie, ont su relever le défi d'organisation de la 22ème édition des Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux, course communautaire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Que tous les bénévoles Bohalais et tous les sponsors soient remerciés car sans eux nous n'aurions pas pu organiser cette course. Course qui a rassemblée 40 cadets lors de la course d'attente sur la commune de Bohal et 140 coureurs catégorie

1-2-3 & junior pour la Boucle du Val d'Oust qui comptait près de 90 km.

Le 08 juillet

Cette année était placée sous le signe de l'activité sportive avec la fête interquartier au stade municipal. Cette année encore, nos Amis de la Bohalle nous ont fait le plaisir de venir avec une équipe. Les nouveaux jeux proposés ont permis aux 5 équipes de passer un après-midi très divertissant. Cette année, ce sont les « Jaunes » qui sont repartis avec le tout nouveau trophée (réalisé par Nicolas). Pour conclure cette belle journée, nous vous avons proposé quelques grillades, rien de tel qu'un bon repas pour redonner des forces à tous les compétiteurs….

Le 13 octobre

La traditionnelle raclette toujours très appréciée, nous a permis de passer une agréable soirée.

Le 29 octobre

La 3ème édition de la rando Halloween (organisée avec les autres associations Bohalaises) à confirmer le succès des éditions précédentes avec près de 800 randonneurs. C'est donc avec enthousiasme que nous avons décidé de programmer une nouvelle date pour l'année prochaine (Vu le nombre croissant de participants, il a été décidé de prévoir l'accueil dans la salle des sports)…..

Le 23 décembre

Pour la 16ème fois cette année, le marché de Noël s'est tenu le 23 décembre 2018. Après sa balade matinale dans les villages de la commune, le père Noël entouré de sa joyeuse troupe, a retrouvé les exposants et les badauds sur le marché. Pour qu'il reprenne des forces, nous lui avons servi l'excellent pot-au-feu cuit au feu de bois. Pendant l'après-midi, les plus gourmands ont pu déguster des crêpes et se réchauffer avec un bon verre de vin chaud. Pour clôturer la journée, le père Noël a fait le traditionnel lâcher de ballons puis s'en est suivi le conte de Noël mêlant histoire sous forme de dessin animé, jeux de lumière et effets pyrotechniques sur la façade de l'église. (Spectacle proposé par Bretagne Pyro de Ploërmel)

Un Grand Merci aux bénévoles qui ont accueillis le Père Noël et sa troupe au cours de sa visite campagnarde. Le Père Noël ravi et nous a promis de revenir l'année prochaine….

Merci à Tous, la Municipalité, les Bénévoles, les Membres du Comité des fêtes pour le travail effectué tout au long de l'année qui nous a permis le bon déroulement des différentes manifestations. Sans Vous, nous ne pourrions proposer toutes ces animations.

Le Comité des fêtes est heureux de vous inviter à partager le pot de l'amitié pour vous remercier, le vendredi 8 février à partir de 19h à la salle des associations.

Les Animations du Comité des fêtes pour 2019 :

- Le 08 février : A 19h, Salle des associations, Assemblée Générale + Pot du Comité pour remercier tous les bénévoles.
- Le 15 juin : Afin de marquer ses 50 ans, le Comité des Fêtes, vous propose une soirée spéciale au stade municipal
- Le 12 octobre : Le Comité des Fêtes, vous invite à venir déguster un bœuf Bourguignon à la salle multifonctions
- Le 26 octobre : 4ème Rando Halloween en collaboration avec les autres associations Bohalaises
- Le 22 décembre : Traditionnel Marché de Noël

A noter également l'invitation faite par nos Amis Bohalliens le dimanche 6 septembre pour leur 1ère fête interquartier (Ils nous attendent de pieds fermes….)

⇨ En vous rendant sur le site de la commune de BOHAL, il est possible de visionner des photos des différentes manifestations ….

Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

N'oubliez pas que pour vos fêtes de familles ou anniversaires (ou toutes autres occasions), il vous est possible de louer un chapiteau. Le Comité des Fêtes de BOHAL vous propose une structure de 60m² (12m X 5m). Pour les réservations, merci de contacter Frédéric Rouillé au 06 86 99 84 96.

Pour tous renseignements ou autres informations, n'hésitez pas à contacter Bernard LE BRETON au 02 97 73 74 90 ou 06 18 03 50 46 ou par mail : bernard.lebreton88@orange.fr

Alliance sportive la claie section Football

TOUS ENSEMBLE, POUR ETRE PLUS FORT !!

Chers Bohalais et Bohalaises.

En cette nouvelle année, c'est de tout cœur que l'Alliance Sportive de La Claie Football vient vous présenter tous ses vœux pour 2019.

Alors que l'année précédente s'est terminée dans une ambiance sociale tendue, nous voulons mettre un coup de projecteur sur nous Ententes sportives avec les communes voisines qui nous sont proches.

En effet, forte de plus de 150 licenciés, l'ASC c'est dotée d'un fort soutien de St Guyomard pour ses équipes U10 à U13 en y incluant Sérent pour les équipes de U15 à U17 (tout cela sous le regard de Paul Issert, responsable jeune).

C'est en étant solidaire que nous pouvons répondre présent pour nos licenciés et leur offrir une organisation qui reflète les valeurs de notre sport: l'esprit d'équipe, le respect, l'abnégation.

Ces Ententes profites à tous et mettent en avant l'une de nos missions principales: le lien social.

Merci donc aux encadrants et bénévoles de toutes sections et des diverses communes.

Il faut savoir s'affronter sur le terrain mais aussi se serrer les coudes en coulisses.

Bonne année à nos supporters, sponsors, arbitres bénévoles et notre officiel, Romain Joulain.

Et bien évidement, une belle fin de saison à tous les joueurs de l'ASC dont l'équipe A réalise un parcours en D2 remarquable.

Sportivement.

Allez La Claie!!

Harel Yannick
Président de l'ASC et l'ensemble du bureau.

Cette année 14 u6-u7, 15 u8-u9, 24 u10-u11 et 20 u12-u13. Dans toutes ces catégories les enfants sont assidus aux entrainements qui se passent dans une ambiance conviviale et à la fois travailleuse. Bravo à eux... Cette première partie de saison a été compliquée par les conditions météo beaucoup de matchs ou plateau ont été annulés ou reportés.

AS la claie Basket

C'est toujours avec enthousiasme que nous avons démarré cette nouvelle année de basket 2018-2019 au sein du club AS La claie.

52 licenciés composent les 8 équipes, auxquels s'ajoutent 12 dirigeants. Nous constatons un effectif en baisse par rapport à l'exercice précédent qui s'explique en partie par "l'arrêt" des garçons U18 et l'équipe seniors féminine. Mais, c'est sans compter sur la relève à venir! Aussi, le bureau souhaite la bienvenue à chaque nouveau licencié.

Depuis septembre, Françoise Piquet assure les entraînements des U9, U11, U13 et U15 le mardi et le mercredi. Stéphane Le Breton encadre les U18 filles le mercredi et le vendredi. Nous les remercions pour leur investissement dans notre club et leur souhaitons une très belle saison.

Nous constatons aussi avec plaisir l'implication de nos ados dans l'encadrement des équipes jeunes.

Le bureau est ravi d'accueillir cette saison Linda Gru. A travers ses différentes commissions, le bureau veillera à ce que chaque licencié trouve un plaisir certain à évoluer dans notre club, dans le but de vivre une belle année de basket ! Chacun est le bienvenu pour intégrer une commission en tant que membre et ainsi contribuer au bon fonctionnement de l'association.

Merci à chacun, entraîneurs, coachs, membres du bureau pour votre engagement toute au long de cette nouvelle saison.

Sportivement, nous espérons la plus grande réussite à nos 8 équipes en souhaitant la présence de certaines aux finales départementales en mai 2019.

La première partie de saison se déroulera à Bohal. Les entraînements ainsi que les matchs auront lieu à St Marcel à partir du mois de janvier.

Nous vous attendons nombreux familles, supporters dans la salle le samedi pour encourager nos équipes. L'ambiance chaleureuse et conviviale est un motif d'encouragement pour tous les joueurs et les personnes qui s'impliquent dans notre club.

DATES A RETENIR POUR 2019 :

- Janvier: galette des rois
- 9 février : repas du foot-basket à Bohal
- Mai : tournoi interne, moment convivial et festif, qui clôture la saison
- Mai : assemblée générale

Les personnes désireuses de découvrir le basket-ball sont invitées à prendre contact auprès de Patrice EMEREAU au 06.29.65.54.06 ou d'Isabelle ETIENNE au 06.95.44.99.54

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle année 2019 !

Associations d'échanges

Bohal s'invite en Saumurois

Le comité de jumelage de Bohal avait organisé les 21 et 22 avril dernier , un **week-end dans le Saumurois** grâce à l'appui logistique et amical de La Bohalle. Si l'œnologie était au cœur de la thématique, la richesse du Saumurois offre une large palette de richesses naturelles et culturelles à découvrir. La pierre de tuffeau signe l'identité du Val de Loire et son extraction souterraine, jadis utilisée pour la construction des châteaux, offre aujourd'hui un réseau de plusieurs kilomètres de galeries souterraines qui abritent entre autres caves, habitats troglodytes et musée.

Parmi les visites retenues, le musée du Champignon à Saumur, qui abrite de nombreuses collections de champignons sauvages et une champignonnière en activité. Voyage au centre de la terre, immersion dans un milieu frais et étrange à la fois de la mycologie dont le but pédagogique permet d'appréhender toutes les étapes de la culture du champignon dont le plus connu est le fameux champignon de Paris.

Sans transition, les bohalais se sont mis au verre, avec modération. Incontournable du programme, la visite de 2 caves, l'une artisanale en transition bio (cave Duveau)et l'autre (Langlois Château) a permis de se familiariser avec le vocable œnologique et de découvrir l'élevage du vin. Du blanc au rouge en passant par le pétillant, les papilles étaient flattées ou surprises par la rondeur et l'arôme des vins au gré des dégustations.

Autre douceur gustative, la fouace ou fouée, galette cuite au feu de bois …garnie de rillettes, beurre, mogettes ont été fort appréciées dans un restaurant troglodyte dont la fraîcheur du lieu tranchait sans conteste avec la chaleur et la bonne humeur des Bohalliens et Bohalais autour de la table. Malgré quelques lourdeurs stomacales… le dimanche matin a permis à de courageux Bohalais, de faire un peu de sport, en pantoufles !!!.... et de s'initier à la boule de fort. Jeu traditionnel en pays de Loire qui se joue sur un terrain en forme de gouttière et dont les boules sont légèrement aplaties sur le côté et asymétriques. Il est bon de souligner que c'est une équipe quasi-exclusivement féminine qui l'a remporté !!!! dans un jeu jadis réservé qu'à la gente masculine.

Des pantoufles aux baskets… il n'y avait qu'un pas à franchir !!! Dans le cadre des foulées bohaliennes organisées ce week-end là par le comité des fêtes de la Bohalle, un autre groupe a arpenté les chemins de randonnée sur des circuits de 6 à 14 km dans une nature préservée entre campagne et bord de Loire.

Week-end riche tant en souvenirs qu'en découvertes savouré par les 22 participants…

Après être passés par l'Anjou (« sans nos sabots dondaine »), nous avons rencontré non pas de beaux capitaines mais des fantômes, des sorcières, des zombies et autres personnages aussi fantasques les uns que les autres. En effet, depuis 3 ans déjà, l'association d'Echanges s'associe aux autres associations bohalaises pour organiser sur la commune une soirée **Halloween**. L'échange a pris ainsi toutes ses lettres de noblesse pour mettre l'horreur à l'honneur le samedi 27 octobre. Chaque association a fait preuve de créativité pour mettre en scènes des histoires et fables d'Halloween. La météo étant aussi froide que les frissons ressentis tout au long de la balade, une soupe était offerte en guise de réconfort à tous les participants en fin de parcours.

Un mois plus tard, le samedi 24 novembre….nouvelle émotion et nouveau

La **troupe des « P'tits couplets » de la Bohalle** a fait vibrer et chanter le public à la salle multi-fonctions dans une ambiance cabaret. Que faire quand « Cupidon s'emmêle »…. Une bande de célibataires pousse la porte d'une agence matrimoniale… et les refrains d'Amour s'enchaînent alors pour une soirée musicale festive. Magnificence des voix pour un tour de chant irisé qui en a touché plus d'un en plein cœur. Beau succès pour cette soirée qui fut ponctuée par une « standing ovation » pour ces chanteurs amateurs qui n'ont rien à envier aux grands !!! Preuve si besoin en était, que l'échange entre nos 2 communes La Bohalle et Bohal, outre l'amitié qui les lie, revêt aussi des univers communs très variés entre musique, plaisirs épicuriens et divertissements.

Pour ponctuer ce week-end et notre millésime d'activités 2018, l'après-midi du dimanche 25 novembre était organisé un **thé dansant** animé par Jacline. Tango, paso doble, tcha tcha tcha, valses et autres danses langoureuses ou plus rythmées faisaient partie d'un répertoire riche et composaient les ingrédients pour cette recette festive indémodable du dimanche après-midi. Un rituel pour certains qui d'ailleurs n'ont pas dérogé à la tradition. Cette 1ère édition à Bohal a été couronnée d'un franc succès. Beaucoup d'amateurs sont des passionnés, des habitués des pas de salon chassés, croisés ou sautés, en couple ou en ligne, mais d'autres se sont volontiers initiés

Pour qu'art de vivre rime toujours avec sourire et plaisir, gageons que 2019 nous réserve encore de belles surprises et de beaux échanges…

Tous les membres de l'association d'échanges vous souhaitent une belle année 2019.

O.S.E. (Offre services d'entraide)

Le réseau d'entraide créé sur la commune à l'initiative de l'Association d'Echange s'est enrichi de 6 nouvelles familles en 2018, ce qui porte à 36 le nombre de foyers adhérents. Enrichi au sens figuré du terme, le but du réseau est altruiste et dépourvu de notion d'argent. Après avoir acquitté une cotisation symbolique de 2 Euro à l'inscription, chaque adhérent devient acteur au sein du réseau pour demander ou proposer son aide. Parmi les services rendus cette année, le prêt de petit matériel et outillage reste une grande constante avec le co-voiturage, mais des services plus hétéroclites sont à noter comme des bracelets de chevreuil qui ont été proposés à la Société de Chasse, la plantation d'un bananier ou l'installation des plaques pour la numérotation des villages, et même des dons en 2018 de frigo, machine à laver, balancelle etc…

Il est à souligner que le délai de réponse d'un prêt ou d'un service n'excède jamais 1 à 2 jours et qu'aucune demande n'est restée stérile cette année. Le réseau d'entraide est réactif et fort dynamique. Solidarité et partage ne sont pas de vains mots mais une belle réalité. Tel un éventail, la solidarité s'inscrit dans une palette à spectre large. Outre le prêt de petit matériel ou de services rendus, la transmission de compétence a pris un

véritable essor au sein du réseau en 2018. Ont vu le jour, un atelier « cuisine » animé tous les samedis matins pour un petit groupe d'adolescents de la commune, un atelier « chant » proposé un jeudi sur 2, dans l'après-midi, à la salle des associations et tout récemment un atelier « tournage sur bois » dont les contours seront affinés en 2019.

O.S.E. est ouvert à toutes les familles bohalaises, alors osez nous rejoindre… Pour tout renseignement, contactez Pierrot au 0626438030.

Nous organisons un après-midi **jeux de société** le dimanche 3 février de 14 h à 17 h. Cette animation s'adresse à toutes les générations. Venez partager ce moment de convivialité et de détente, plus de 50 jeux seront à votre disposition… Entrée gratuite.

Section THEATRE

La comédie Bohalaise est heureuse de vous offrir ses meilleurs Vœux pour l'Année 2019.

Qu'elle vous apporte la Santé, beaucoup de Joie et de bonne humeur, en ce qui nous concerne nous essaierons d'y contribuer.

Petit récapitulatif :

2018 a été pour nous une année difficile car le manque cruel d'acteurs masculins nous a handicapé et a compliqué le choix de la pièce.

Néanmoins, nous avons réussi à vous présenter une Pièce et à vous apporter de la bonne humeur.

Au terme de cette Année 2018, nous avons enregistré l'arrêt de Gwenola, nous tenons à la remercier pour son engagement dans la troupe ainsi qu'Antoine pour son dévouement.

Et nous avons réalisé notre sortie annuelle : un grand bol d'air sur l'Erde qui nous le fait le plus grand bien.

Nous avons déjà bien engagé l'année théâtrale 2019, puisque depuis le mois de septembre, nous répétons une pièce intitulée « 14 Juillet à la Maison de retraite », tout un programme, nous vous donnons donc rendez-vous pour les représentations théâtrales qui auront lieu à Bohal :

Le samedi 23 et le dimanche 24 Février

Le samedi 02 et le dimanche 03 Mars

Dans l'attente de vous faire rire, recevez à nouveau nos meilleurs Vœux 2019.

Apollo Sport nature !

L'année a commencé par la co-organisation des 22ème Boucles de l'Oust avec le Comité des Fêtes. Malgré une date proche des manifestations habituelles, les bénévoles ont répondu présents ! Cette course s'est déroulée sur une météo très agréable qui a pu réunir de nombreux coureurs et spectateurs !

La troisième édition de l'Apollo Trail a vu comme l'année précédente 97 trailers. Même si la fréquentation ne varie pas, les commentaires toujours autant positifs sur l'organisation de cette épreuve nous motivent à la maintenir ! Suite à des idées lancées par des participants, des modifications seront apportées pour le Trail qui se déroulera le 1er juin 2019. Deux parcours de 12 et 18 km seront proposés.

La Randonnée la BOHAL'AISE a réuni 929 randonneurs, toujours autant réjouis de cette sortie dominicale ! Elle a rassemblé 394 vététistes qui ont roulé sur les circuits de 25 à 57 km, ainsi que 474 marcheurs qui ont arpenté entre 7 et 18 km de chemins. Tous ont pu apprécier les chemins boisés, techniques ainsi que les panoramas et les menhirs dissimulés dans les forêts. Également, 61 cyclistes ont découvert un nouveau parcours. Une légère baisse de la fréquentation ne découragera pas les membres et bénévoles à préparer et organiser la 8ème Rando le 16 juin 2019.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser ces manifestations qui se sont enchainées. Comme les années précédentes, une météo très favorable à la

végétation a demandé encore un énorme travail de nettoyage ; Merci à ceux qui se sont attaqués aux fougères, ronces, herbes hautes afin de proposer des circuits de qualité à nos randonneurs et coureurs ! Egalement, merci aux personnes présentes le jour des manifestations, sans qui, ces manifestations ne pourraient se faire, MERCI à tous !

A partir des beaux jours, des sorties VTT, marche et course à pieds reprendront le vendredi soir vers 18h30. Le but est de continuer à profiter des chemins bohalais, avec des parcours et difficultés adaptés à tous. Nous reprogrammerons également une sortie pour les plus jeunes afin de leur faire partager les joies du VTT. N'hésitez pas à nous envoyer un Email à apollovtt@gmail.com pour toutes informations complémentaires

Apollo Sport Nature vous souhaite une très bonne année 2019 !

Le nouveau bureau :
Président – MELLIER Arnaud
Trésorier - BALAIS Jacky
Trésorière adjointe - PIQUET Lénaïc
Secrétaire - MICHAUD Anthony
Secrétaire adjoint – RYO Axel
Page Facebook :
https://www.facebook.com/ApolloSportNatureBOHAL
Email: apollovtt@gmail.com

Manger bio et local avec l'Amapoust

L'AMAP de Bohal organise sa distribution de produits bio, locaux et de saison tous les mardis soirs de 18h30 à 19h30 dans la salle des associations.

En plus du panier de légumes, les adhérents peuvent choisir des produits laitiers, du pain, des galettes, des œufs, des champignons, du miel, de la volaille, des terrines, du vin.

Un marché tout près de chez soi pour faire vivre les petits producteurs du territoire.

Alors, n'hésitez pas à venir faire un essai pour une semaine….

Pour vous maintenir en bonne santé, L'AMAP vous offre une recette de cuisine et vous souhaite une excellente année 2019 !

Contact : Jean Godin : 02 97 75 16 67

Velouté à la courge (pour 8 à 10 personnes) :

Ingrédients

- oignon : 1 gros (200g)
- courge (turban turque ou autre) : 1kg net
- carottes : 300g net
- huile d'olive : 1c à soupe
- gingembre : 2 cm
- eau chaude : 2 litres
- bouillon de légumes déshydraté : 2 c. à soupe
- châtaignes

Technique

1- Éplucher et laver tous les légumes.
2- Émincer l'oignon, couper la courge en dés et les carottes en tronçons biseautés. Éplucher et râper le gingembre.
3- Faire revenir l'oignon dans l'huile d'olive, ajouter ensuite le gingembre, les carottes puis la courge.
4- Couvrir avec l'eau, ajouter le bouillon de légumes.
5- Laisser cuire au moins 30 minutes.
6- Retirer du bouillon et mixer pour obtenir un bon velouté. Rajouter du bouillon si nécessaire et vérifier l'assaisonnement.
7- Servir le potage en disposant au centre un peu de châtaignes.

N.B. : la densité du potage sera fonction de la densité de la courge utilisée. Pour un potage plus épicé on peut aussi ajouter cannelle, cardamome, curry en faisant revenir les épices avec les oignons.

Société de Chasse

Le Repas annuel préparé par la société, mais ouvert à tous, se déroulera le samedi 9 ou le dimanche 10 mars 2019 à la salle multifonctions. La date reste encore à définir. Au menu… ? Du chevreuil !

Cette année, il se fera en commun avec la société de chasse de St Guyomard et sera animé.

Repas à emporter sur réservation.

AS la claie Badminton

L'association AS La claie Badminton récidive pour la troisième année sur Bohal.

Nous sommes un club dynamique et convivial, de proximité avec des valeurs sportives. C'est à dire un club où chaque personne peut jouer à son rythme tout en progressant et en s'amusant, dans une ambiance toujours détendue et dans le respect des personnes. Chacun permet ainsi à l'ensemble de progresser en partageant ses points forts et ses faiblesses.

L'alternance de pratiques en simple et en double nous permet de combler les attentes de tous nos adhérents. Chaque session est différente des précédentes car nous avons à cœur d'adapter le rythme de la soirée en fonction des envies et des niveaux de chacun.

Le début d'année calendaire est toujours propice au bilan de l'année écoulée. Nous n'y dérogerons donc pas.

Cette année 2018-2019 s'avère un bon cru par le nombre de participants qui sont présents en chaque lieu quel que soit le temps. Depuis quelques années, les ré inscriptions se multiplient et le nombre de nouveaux adhérents continue à progresser. Bravo à tous.

Comme l'année dernière, nous sommes fiers d'avoir participé à la balade d'halloween du 27 novembre 2018. Le record d'affluence à encore été battu.

Avis à tous les sportifs et sportives accomplis ou en devenir, en cette nouvelle année 2019, la bonne résolution serait de commencer (ou de re commencer) la pratique de ce sport physiquement exigeant mais avec tant de petits bonheurs au rendez-vous. N'oubliez jamais que quel que soit l'activité, la régularité est la clé de la progression.

On vous accueille avec un grand A tous les lundis à saint marcel de 20h à 22h et les mercredis à Bohal de 20h à 22h. N'hésitez plus, venez faire un bout d'essai, vous apportez votre enthousiasme ainsi que votre bonne humeur, nous fournirons le reste.

Atout sports

La première saison a débuté en septembre avec une bonne affluence. 14 inscrits chez les 4-6 ans et 16 inscrits chez les 7-10 ans.

Pour les plus jeunes nous avons fait des jeux de lancer- attraper, des jeux d'équilibre et des jeux de cerceaux (coordination).

Pour les plus grands nous nous sommes initié au Disc Golf, au Rugby et au Tir à l'arc.

Les inscriptions sont toujours possible. Pour rappel :

Les Tarifs :

Forfait trimestre

- Janvier-Mars = 40€ (11 semaines) soit environ 3,60 € la séance
- Avril-Juin = 40€ (11 semaines) soit environ 3,60 € la séance

La séance = 4€

	Lundi		Jeudi		Vendredi	
	St Marcel		Bohal		St Guyomard	
16h30 - 17h45	**4-6 ans**	16h30 : Prise en charge des enfants à l'école	**4-6 ans**	16h30 : Prise en charge des enfants à l'école	**4-6 ans**	16h30 : Prise en charge des enfants à la garderie
		16h40-17h00 : Goûter		16h40-17h00 : Goûter		16h40-17h00 : Goûter
		17h00-17h45 : Activités		17h00-17h45 : Activités		17h00-17h45 : Activités
		17h45 : Fin de séance salle de sport		17h45 : Fin de séance salle de sport		17h45: Fin de séance salle des associations
18h00 - 19h00	**7- 10 ans** (Début et fin à la salle de sport)		**7-10 ans** (Début et fin à la salle de sport)		**7-10 ans** (Début et fin à la salle des associations)	

Gym douce

Vous souhaitez garder la souplesse, l'équilibre, la forme, la bonne humeur…
Vous êtes disponible…
Alors, prenez une bonne résolution pour 2019 …
Rejoignez le groupe de gym à la salle multifonctions le lundi matin de 10h15 à 11h15.

Les séances sont assurées par Antoine et Catherine du cabinet
de kinésithérapie de Pleucadeuc. Le prix est de 85€ à l'année.

Centenaire de la guerre 14-18

Année 1918 : la fin de la guerre

LE JOURNAL

L'Allemagne a capitulé

Les hostilités ont été suspendues hier matin à onze heures

L'ALSACE-LORRAINE EST RESTITUÉE A LA FRANCE

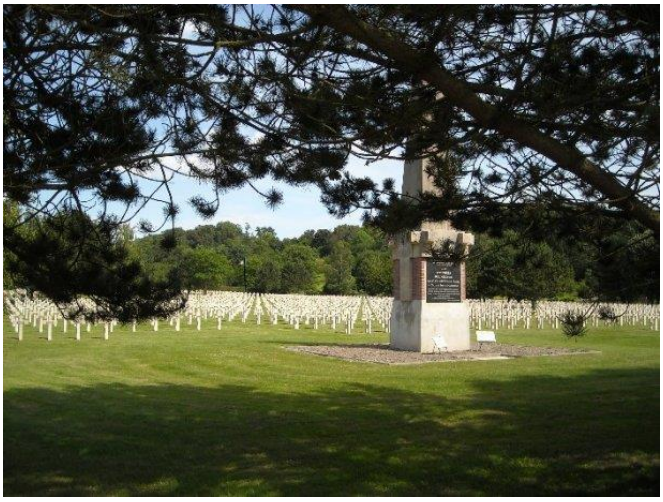

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France se mettent à sonner à la volée. Les Français descendent dans les rues et laissent exploser leur joie.

L'armistice consacre la fin des combats de la Première Guerre mondiale qu'on espère être la «der des ders». Pourtant, les germes du conflit à venir vingt ans plus tard sont déjà là…

Le bilan humain de ces quatres années, 1914 à 1918 est extrèmement lourd : 9.5 millions de morts et disparus dont 1.7 millions de soldats français qui ont perdu la vie sur le champ de bataille.

1918 : Quatre Morts pour la France à BOHAL

BONNET Jean-Marie est né à St Guyomard le 6 février 1888. Fils de feu Jean-Marie BONNET et de PICARD Mathurine, cultivateurs. Il a été incorporé à compter du 1er aout 1914.
Il est porté disparu déclaré mort pour la France le 27 mai 1918 suite à l'offensive allemande au chemin des dames. En effet, le 27 mai est lancée en direction du Chemin des Dames une attaque minutieusement préparée qui n'est en fait qu'une manœuvre de diversion (Scheinangriff) destinée à fixer les Français dans ce secteur avant de lancer une offensive décisive contre les Britanniques en Flandre qui mènera les allemands a seulement 70 km de Paris. 1 532 hommes trouvèrent la mort ce même jour.
Il avait 30 ans, les cheveux châtains avec des yeux châtains et mesurait 1m 60.

FOHANNO Jean Marie est mort le 10 octobre 1918 à BOHAL suite à une maladie contractée en service. Il a été décoré de la croix de guerre avec palme et a reçu une citation « *sujet méritant s'est conduit avec courage au combat de mai 1915. Très grièvement blessé di… …* de *la main gauche blessé le mai 1915 par éclats de bombe ».* Il venait de se marier le 7 aout 1918 avec Marie ange LE GOUESTRE, deux mois avant sa mort.

JOUANNIC Jean Julien Marie « tué à l'ennemi » le 5 septembre 1918. Il a été blessé trois fois durant la guerre : en juillet 1916 (coude droit), en mars 1917 (pied droit) en novembre 1917 (plaie au bras droit). Il a reçu une médaille militaire à titre posthume. Il était né le 31 mars 1885 à pleucadeuc. Il était brun aux yeux gris-bleus et mesurait 1m 62. Il avait 33 ans, avant la guerre était laboureur.

PROD'HOMME Jean Marie est mort le 8 août 1918 au « secteur de la fille morte » aux Sénates (Meuse) suite à une intoxication au gaz asphyxiant. Il était né le 12 janvier 1897 à la béraudaie en Bohal. Il avait 21 ans, fils de PROD'HOMME Mathurin et de GUEHO Marie-Antoinette, cultivateurs. Il était blond aux yeux bleus et mesurait 1m 70. Il est inhumé à la nécropole de sainte Menehould (51- Marne) tombe 4780.

Commémoration du 11 novembre 2018

Cette année, les enfants de l'école St Gildas ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Les CM2 ont réalisé une petite exposition visible à la mairie jusqu'à fin janvier. Ils ont effectué une recherche sur chaque mort inscrit sur le monument aux morts de BOHAL. En s'appuyant sur le site internet « mémoire des hommes », et sur celui des archives départementales, les enfants ont retracé sur un parchemin la vie de chaque bohalais mort pour la France.

Lors de la cérémonie, les cloches de l'église ont sonné à la volée à 11 h00 pendant 11 minutes comme toutes les cloches de France pour rappeler l'armistice. Les enfants de l'école ont raconté l'histoire de chaque soldat. Il s'agissait de jeunes gens âgés de 18 à 39 ans qui habitaient dans nos villages.

Les soldats oubliés ….

Les différentes recherches sur les actes de décès de la commune ont fait ressortir trois hommes qui ne sont pas inscrits sur le monument aux morts de Bohal mais qui figurent bien sur les registres de décès de la commune. Des recherches complémentaires vont être effectuées pour ces « morts pour la France » oubliés de l'histoire. Après vérification, un rajout au monument pourra être effectué.

SOURGET Pierre Marie a été déclaré « mort pour la France » le 11 juillet 1916 suite à un jugement de constatation de décès rendu le 11 octobre 1921 par le Tribunal Civil de Vannes. Il avait disparu sur le champ de bataille à Herleville dans la Somme. Il faisait partie du 208ème régiment d'infanterie. Il était né le 1er avril 1878 à Ruffiac et habitait bel orient en Bohal. Il avait 38 ans, il mesurait 1m 75 et avait les yeux bleus- gris.

DOUDARD Pierre Marie (mis dans le bulletin de 2016)

FABLET Joseph Jean est inscrit sur nos registres d'acte de décès avec la mention « Mort pour la France » suite à l'extrait du registre des décès de l'hôpital sanitaire de Vannes. Il était caporal de la 3ème CO. Il est décédé le 18 octobre 1920 à Vannes, des suites de « paludisme chronique avec infiltration des deux sommets (poumons) ». En effet il était affecté aux armées d'Orient, du 2 octobre 1917 au 26 février 1919. Il avait 39 ans.

Si vous avez des éléments concernant les personnes nommées dans cette rubrique Contactez la mairie ou Nicolas METAYER -0684467474.

Dates à retenir

Janvier

Vendredi 11 janvier à 19 h 00
Vœux du Maire
Salle multifonctions

Samedi 19 janvier
Atelier cuisine parents-enfants
Salle multifonctions

Dimanche 27 janvier
Troc et puces
Organisé par l'APEL St Gildas
Salle des sports

Février

Dimanche 3 février 2019
Après-midi Jeux de société
Organisée par OSE
Salle multifonctions

Vendredi 8 février à 19h
Assemblée Générale + Pot du Comité des fêtes
Salle des associations

Samedi 9 février
Repas foot basket
Salle multifonctions bohal

Les 23, 24 février
Représentations Théâtrales
Salle multifonctions

Mars

Les 2, 3 mars
Représentations Théâtrales
Salle multifonctions

9 mars
Carnaval de l'école

Le samedi 9 ou dimanche 10 mars
Repas de chasse
Salle multifonctions

Samedi 30 mars
Concert Harmonie de st marc
Salle multifonctions

Mai

Les 11-12 mai
Week-end d'accueil de la délégation Bohallienne
Association d'échanges
Salle multifonctions

Juin

Samedi 1er juin
TRAIL organisé par Apollo Bohal

Samedi 15 juin
50 ans du comité des fêtes
Terrain de foot

Dimanche 16 juin
8ème rando La Bohal'aise
Organisée par APOLLO BOHAL
Rando pédestre, VTT, cyclo

Samedi 22 juin
Kermesse de l'école St Gildas
Organisée par l'APEL
Salle multifonctions